



**HAL**  
open science

## Licence Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.  
hceres-02036759

**HAL Id: hceres-02036759**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036759>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université Paris 1 - Panthéon  
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006025

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

Institut de Géographie, 191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence de *Géographie* propose une formation en trois ans centrée sur les différents aspects de la connaissance géographique (géographie physique et humaine, environnement, aménagement, histoire de la géographie, analyses territoriales). Cette mention se structure en trois parcours à partir de la troisième année (L3) : *Espaces, territoires et sociétés, Environnement, Aménagement*). Elle inclut la possibilité de suivre un cursus renforcé sous forme de double licences ; les options proposées sont au nombre de trois : géographie-histoire, géographie-droit, géographie-économie, cette dernière uniquement à partir de la L3. Les débouchés offrent, quant à eux, une palette de choix variés : poursuites d'études en master (*Géographie, Environnement, Aménagement, mais aussi masters Enseignement*) ; projets professionnels dans des filières connexes (journalisme, économie, droit, édition) ; entrées sur le marché du travail (métiers de l'aménagement, de l'environnement, du développement local - attaché territorial, chargé de mission, conseiller, aménageur -, fonction publique).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre de formation de la mention *Géographie* est particulièrement bien structurée, ainsi que l'atteste la clarté de sa fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ; ses projets pédagogiques et scientifiques ressortent clairement du dossier. Cette licence allie une réelle ouverture interdisciplinaire et une véritable rigueur scientifique. La présence de parcours bien identifiés et à la forte progressivité est une plus-value non négligeable, tout comme l'existence de trois doubles-licences. Le tableau proposé se présente comme cohérent et équilibré ; les remarques sont rares et concernent, essentiellement, le volet relatif à l'insertion professionnelle qui mériterait un certain approfondissement ainsi qu'une stratégie de l'ouverture internationale limitée par des restrictions de planning et de calendrier.

Le projet pédagogique est bien construit autour de l'acquisition progressive, de la première à la troisième année, d'un socle de compétences et de connaissances communes. Du point de vue plus directement disciplinaire, la spécialisation graduelle en géographie est assurée aussi bien par une série d'enseignements et de travaux dirigés théoriques et thématiques que par la présence d'un enseignement spécifique tout au long des quatre premiers semestres –« Initiation au diagnostic territorial »– qui se veut un choix original permettant une préprofessionnalisation disciplinaire cohérente et unitaire pour tous les étudiants. Les compétences additionnelles ainsi que les enseignements d'ouverture et de culture générale (15 % des cours en L1) sont eux aussi bien intégrés dans le cursus, qu'il s'agisse des TICE (Techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement), des langues – surtout de l'anglais – ou encore de l'apprentissage des outils de la méthodologie universitaire. Une fois ces bases consolidées, la troisième année est celle d'une spécialisation qui se décline en trois parcours clairement balisés : *Espaces, territoires et sociétés, Aménagement* ou *Environnement*. Ces trois parcours possèdent en outre un socle commun, à savoir un enseignement de « Connaissances fondamentales » auquel s'ajoutent divers outils de compétences. Qui plus est, la présence de trois doubles licences (*Géographie-Histoire, Géographie-Droit, Géographie-Economie*, uniquement en L3) apporte une réelle plus-value à la mention ; ces formations, plus exigeantes en termes d'horaires, sont susceptibles d'offrir une vaste gamme de poursuites d'études. De manière générale, la progressivité de la formation est entièrement respectée, les modalités des enseignements sont claires, bien équilibrées entre cours magistraux et travaux dirigés ; nombre d'activités pédagogiques collectives sont aussi proposées, tout comme des stages préprofessionnalisants, surtout en L3. L'ensemble de l'offre de formation est régulièrement évalué par les étudiants grâce à une série de questionnaires approfondis (un par année).

D'autres moyens sont aussi mis en œuvre pour assurer la meilleure réussite possible des étudiants au cours de leur formation. Au cœur de ce dispositif se trouvent des enseignants référents. Chacun d'entre eux suit au plus une cinquantaine d'étudiants dès le premier semestre de la L1, permettant ainsi de développer un suivi pertinent des étudiants en difficulté potentielle, le tout en trois phases (recensement des besoins, contact direct avec les étudiants, diagnostic et éventuelle aide à la reconversion universitaire). L'ensemble des étudiants dispose en outre, dès la L1 et encore plus en L3, d'une série de mises en situation professionnelle (cours de préprofessionnalisation, stages de terrain en L3). L'ouverture internationale est, elle aussi, au rendez-vous par le biais de l'utilisation des programmes d'échange existants (des programmes Erasmus à de nombreux accords bilatéraux). Cela étant, l'ouverture vers la mobilité internationale est relativement restrictive. C'est un choix de l'équipe de formation qui conseille vivement de privilégier les départs uniquement en 3<sup>ème</sup> année (ce qui exclut *ipso facto* de la mobilité les étudiants en double cursus) alors même que leur durée est de préférence limitée à un seul semestre. Cette stratégie propre à la mention circonscrit les opportunités de mobilité internationale.

Les dispositifs concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne sont pas, quant à eux, moins approfondis dans le dossier. Si la préparation à l'orientation et à l'élaboration des projets professionnels des étudiants se fait dans d'excellentes conditions (brochures détaillées, réunions d'information surtout en 3<sup>ème</sup> année, entretiens particuliers avec les étudiants), les informations concernant l'insertion professionnelle demeurent, en l'état, relativement vagues et manquent, dans l'ensemble, de données chiffrées approfondies. Pour autant, les bons résultats obtenus en termes de taux d'abandon (moins de 15 % en première année), de réussite (93 % des étudiants atteignent le diplôme en 2011) et de poursuite d'études témoignent de la qualité du suivi des étudiants. Les informations concernant l'avenir des étudiants non diplômés demeurent toutefois encore sommaires, bien qu'il s'agisse d'une petite minorité de cas, le taux de poursuite d'études en 2<sup>ème</sup> cycle oscillant selon les années entre 80 % et 88 % des effectifs.

Dossier à l'appui, l'équipe pédagogique et de formation montre une remarquable capacité de dynamisme et de réactivité dans le pilotage de la licence de *Géographie* : à partir d'une équipe soudée et bien structurée (d'où le rôle clé joué par les enseignants référents), systématiquement ouverte aux apports de professionnels (leur taux d'intervention ne dépasse pas les 10 % des enseignements, mais il s'inscrit dans la durée de toute la licence), le



pilotage de la mention prend amplement en compte les retours d'expérience des différents processus d'évaluation. La politique de valorisation du diplôme est bien menée, tant en amont (informations diverses aux lycéens) qu'en cours de formation (réunions d'information, dynamisme des enseignants référents, brochures annuelles fort détaillées). Les actions menées en direction des publics des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) portent elles aussi leurs fruits et accroissent clairement le nombre d'inscrits pédagogiques en L3 (189 étudiants en 2011-2012, par rapport aux 172 inscrits en L2 l'année précédente), ce qui est un indice supplémentaire de l'attractivité de la formation.

- Points forts :
  - Clarté de l'architecture de la mention, sur le plan pédagogique comme sur le plan scientifique (trois parcours bien balisés en L3 ; présence de doubles licences).
  - Réactivité et dynamisme de l'équipe de pilotage, avec un rôle clé joué par le dispositif des enseignants référents.
  - Utilisation intensive et bon retour d'expérience des évaluations des étudiants et par les étudiants.
- Points faibles :
  - Un certain manque d'approfondissement sur les aspects chiffrés de l'insertion professionnelle.
  - Une stratégie d'ouverture internationale limitée, dans les faits, par des restrictions de calendrier.

## Recommandations pour l'établissement

L'analyse du dossier fait ressortir toute la richesse, la cohérence et l'équilibre d'une formation qui n'a que peu de points faibles. Cela posé, il serait utile de présenter un état des lieux plus complet (pourvu de données chiffrées et approfondies) de l'insertion professionnelle des étudiants.

Il conviendrait de se pencher avec attention sur les choix stratégiques liés aux modalités de l'ouverture internationale de la formation : l'offre pourrait être assouplie, donnant ainsi la possibilité aux étudiants suivant une double licence de partir un semestre à l'étranger en L2 ; l'on pourrait aussi permettre à tout étudiant en faisant la demande de partir en mobilité annuelle en L3.

Il serait profitable de mieux clarifier la place des enseignements de méthodologie du travail universitaire qui n'apparaissent pas toujours en tant que tels dans la maquette ainsi de mieux éclairer les étudiants sur la possibilité de suivre des enseignements de langues autre que l'anglais.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement

**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspe@univ-paris1.fr](mailto:racspe@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

**Objet** : Evaluation des licences.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en licences pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

*Ph. Boutry*  
Philippe BOUTRY





## **Licence de Géographie**

**Mention : Géographie**

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Demande n° S3LI14000625**

Le développement des échanges internationaux est une des priorités de l'UFR de géographie, comme en témoigne la régulière augmentation du nombre d'accords bilatéraux (+3 en 4 ans). Les mobilités étudiantes au niveau licence sont cependant entravées par des désynchronisations de calendrier avec les universités partenaires. Les responsables de formation/parcours tentent d'atténuer ces difficultés par des modalités d'inscription spécifiques, et plus généralement par un suivi pédagogique des étudiants arrivant/partant après un début de semestre. Dans le cas des doubles licences, les mobilités sont souvent freinées par l'absence d'accords dans l'une des deux disciplines concernées. La responsable de formation, en accord avec le responsable des relations internationales, peut proposer de valider la licence d'une des disciplines à l'étranger, puis la seconde l'année suivante, au retour du séjour international. L'étudiant peut ainsi obtenir deux diplômes de licence en 4 ans.